

# Massacres de femmes à Thu Duc



M. Xuan Thuy, le chef de la délégation nord vietnamienne à Paris

« De 500 au début de 1968, le nombre des femmes qui y sont détenues est passé à 1.400. Le nombre de décès dû aux tortures, privations et à l'absence de médicaments, n'a cessé d'augmenter dans de grandes proportions. Chaque jour, les geôliers les obligent par la force à saluer le drapeau fantôme et à calomnier la lutte patriotique menée par la population sud-vietnamienne. Celles des détenues qui refusent d'obtempérer à de tels ordres sont jetées immédiatement au cachot, privées de nourriture et battues sans arrêt.

Au début de juillet 1968, les geôliers ont déclenché une vague de terrorisme sanglant par des procédés barbares : introduction de chaux vive dans la bouche et dans les yeux, enlèvement des dents, lacération du visage, introduction de bâtons dans le vagin. Certaines détenues ont été frappées jusqu'à l'évanouissement.

Sachant que leurs tortionnaires préparent une vague de répression à leur encontre, dix détenues ont déclenché une grève de la faim pour exiger d'être ramenées dans leurs cellules habituelles. Mises au courant de cette situation, les détenues de la cellule voisine ont aussi mené une grève de la faim.

## La lutte pour les corps morts

Le 21, les tortionnaires les ont battues avec une extrême sauvagerie. Dans la nuit même deux

détenues ont succombé à leurs blessures. Ayant appris leur décès, les tortionnaires se sont précipités dans la cellule de détention pour s'emparer de leurs corps, en vue de faire disparaître les preuves de leurs crimes. Bien qu'extrêmement épuisées, les autres détenues ont lutté pour garder les corps de leurs camarades. Les tortionnaires ont aussitôt tué une jeune Chinoise, sur place. Une autre a été battue jusqu'à complète paralysie du corps.

Les détenues survivantes se sont efforcées de garder les corps de leurs malheureuses camarades pour dénoncer ces actes. Le chef de la prison a ordonné à un groupe de tortionnaires de leur infliger des sévices. Finalement, ils se sont emparés des corps de trois femmes, et en même temps, ils ont emporté les détenues grièvement blessées. Depuis, on n'a aucune nouvelle d'elles.



Devant ces assassinats, les 1.400 détenues de la prison de Thu Duc, y compris celles de droit commun, ont engagé la lutte, condamnant et maudissant les assassins, exigeant la cessation des sévices et de la répression, que ces crimes soient portés à la connaissance de l'opinion, exigeant le châtement des assassins, la suppression de l'obligation de saluer le drapeau fantoche et l'abrogation du règlement inique de la prison. Elles ont exigé que des photographies soient prises des corps des détenues tuées ainsi que des détenues rendues invalides par suite des tortures, afin de garder des preuves de ces crimes. Elles ont exigé que les détenues assassinées soient mises en bière et enterrées convenablement, que des dommages soient versés à leurs familles.

### **Les marines en renfort**

Les tortionnaires ont déclenché une autre vague de répression. Le 22, ils ont battu à mort une des détenues. Le 23, une compagnie de police de combat a fait irruption dans la cellule où le corps de cette femme était gardé par ses compagnes, et a battu sauvagement 18 femmes. Ces policiers ont cherché à obliger 350 autres détenues à quitter la prison de Thu Duc pour les amener à la prison de Chi Hoa (Saigon). Mais ces détenues

ont refusé d'obtempérer à leurs ordres, parce qu'elles savaient que leurs geôliers les divisaient pour mieux les réprimer. Les sbires de cette unité de police ont aussitôt lâché sur elles des chiens policiers. Quatre d'entre elles furent tuées et de nombreuses blessées par ces chiens.

Mais ces actes de répression barbare n'ont pu émousser la volonté de lutte de ces femmes. Le 22 et 23 août 1969, elles ont organisé une cérémonie à la mémoire de leurs camarades assassinées. Les mille détenues ont crié des paroles condamnant les bourreaux, appelant la population à leur secours, appelant les soldats fantoches à ne pas être complices de ces crimes. Toute la ville de Thu Duc se trouvait en émoi. Affolé, l'ennemi a envoyé sur place des renforts de marines et de policiers de combat pour mener la répression deux jours et deux nuits durant. Au matin du 24 août 1969, le nommé Duong Ngoc Minh a amené 60 autres tortionnaires pour sévir sauvagement contre les détenues des camps B, C et G.

Il en résulte que par suite des répressions ci-dessus dénoncées, des dizaines de femmes détenues dans la prison de Thu Duc ont été tuées et portées disparues, des centaines d'autres blessées. A l'heure actuelle, les femmes détenues à la prison de Thu Duc continuent la lutte. Leurs vies sont sérieusement menacées. » □